



Questions diverses du SE-UNSA portées à l'ordre du jour de la CAPD.

1. Visite médicale des enseignants : où en êtes-vous ? Quel secteur du Gard est concerné cette année ?
2. Point sur les ineat / exeat. Combien d'entrées envisagez-vous ?
3. Point sur le remplacement.
4. Combien reste-t-il d'instituteurs dans le département du Gard ?
5. Mouvement 2014 :
 - a. Combien de postes seront ponctionnés du mouvement principal ? Pouvons-nous connaître ces postes ? Nous confirmez-vous qu'ils seront implantés différemment de l'an dernier afin d'éviter de pénaliser les mêmes écoles ?
 - b. Harmonisation du mouvement : avez-vous d'autres informations ?
 - c. Sur quels supports seront installés les Master 2 contractuels ? Pouvons-nous en connaître les lieux ?
6. Temps partiel : pouvez-vous nous assurer qu'un enseignant qui commence son année scolaire à temps partiel de droit à 80% poursuit bien de la sorte jusqu'aux 3 ans de son enfant ?
7. Les enseignants des ECLAIR Beaucaire et Romain Rolland (n'ayant pas été classés en REP +) continueront-ils à bénéficier des régimes indemnitaires afférents aux ECLAIR ou retrouvent-ils ceux des RRS nouvellement nommés REP ?
8. Pouvez-vous garantir aux enseignants n'ayant pas obtenu un poste adapté (mais pourtant classés en groupe 1 et 2, très prioritaire et prioritaire) que leur situation sera examinée au cas par cas, au moment du mouvement ?
9. Quelles solutions envisagez-vous pour assurer le nécessaire accompagnement des AVS en contrat aidé compte tenu de l'impossibilité des enseignants référents d'assurer cette mission du fait de leur charge de travail ?

S'OPPOSER

et proposer !

Les représentants du SE-UNSA en CAPD.